



Séminaire

Ouvroir de Droit Potentiel

Atelier de
créativité
juridique et de
théorie du droit

Organisé par :

Prof. Alexandre Flückiger (UNIGE)

Prof. Emmanuel Jeuland (Université Paris I)

Ce séminaire a pour but d'offrir en Suisse romande un tremplin à l'**Ouvroir de Droit Potentiel (OuDroPo)**, mouvement créé dans la mouvance de l'OuLiPo, (Ouvroir de Littérature Potentielle, dont Raymond Queneau, Marcel Duchamp, Italo Calvino ou Georges Perec sont d'illustres représentants), basé sur l'utilisation d'une contrainte créative. Il ne s'agit pas de créer du droit opérationnel – tâche des légistes – mais d'imaginer du droit potentiel, disponible pour toute personne qui voudra s'en emparer. La démarche offre une respiration et la possibilité de desserrer quelque peu le carcan positiviste – dont on ne saurait nier le caractère structurant mais qui, poussé à l'extrême, conduit à un certain dessèchement de la pensée.

L'**OuDroPo** est né lors d'un séminaire doctoral de théorie du droit en 2013, dans le cadre de l'école doctorale de Paris I sous l'égide du prof. **Emmanuel Jeuland**.

Lieu : Villa Boninchi, Corsier
(Genève) / Hôtel Pax (Genève)

Dates : à définir (cause COVID-19)

Délai d'inscription : à définir (cause COVID-19)

Inscription sur : <https://www.cuso.ch/activity/?p=3370&uid=5112>

Infos : Séminaire en résidence (nuitée incluse pour les personnes non domiciliées à Genève)

Intervenant·e·s : Prof. Valérie-Laure Benabou, Université d'Aix-Marseille ; Nathalie Dion, Université d'Orléans ; Prof. Alexandre Flückiger, Université de Genève ; Prof. Gaële Gidrol-Mistral, Université de Montréal ; Prof. Emmanuel Jeuland, Université Paris I ; Prof. Frédéric Martin, Université de Nantes ; Alicia Mâzouz, Université Paris 1 ; Prof. François Ost, Université St-Louis Bruxelles ; Prof. Hélène Thomas, Université d'Aix-Marseille



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT
Centre d'étude, de technique
et d'évaluation législatives